



# SKI EN DUO & RAQUETTES

2019

## ■ PÔLE MONTAGNE PARTAGÉE

Pour tous les passionnés de montagne et de nature qu'ils soient **valides ou atteints d'un handicap moteur ou sensoriel** pour pratiquer, la randonnée pédestre avec Joëlette (fauteuil roulant tout terrain), la rando adaptée en raquettes à neige, et le fauteuil-ski pour descendre les pistes en duo.

## >> LE SKI EN DUO

### Qu'est-ce que c'est ?

Un duo formé par un passionné de ski handicapé et un passionné de ski alpin valide. Nous utilisons principalement un **fauteuil-ski** piloté par un skieur formé à la pratique.

On appelle cette discipline le **Handiski**.

### Skieurs assis et skieurs pilotes

Le **skieur assis** en situation de handicap manœuvre le **fauteuil**, accompagné par le **skieur valide**, pilote de fauteuil-ski. C'est un **vrai travail d'équipe** où l'**harmonie des mouvements** est nécessaire.

### Skieurs debouts et skieurs accompagnants

Pour le **skieur en situation de handicap** ayant **besoin d'un guidage**, un **skieur valide** l'accompagne sur les pistes.



sur [www.umen.fr](http://www.umen.fr) > SKI EN DUO



## >> LE SKI EN DUO

### Comment devient-on skieur pilote ?

**En s'initiant en début de saison lors d'un week-end dédié.** Vous vous familiariserez avec les **différents types de fauteuils-skis**, les **techniques de pilotage** et **l'utilisation des remontées mécaniques**. L'enseignement est assuré par un moniteur **Diplômé d'Etat**.

**! Pré-requis à l'initiation :** être à l'aise **a minima sur piste rouge**. Anciens pilotes, n'hésitez pas à vous inscrire pour améliorer votre pratique.

**🔍** Cette initiation, très largement **prise en charge par UMEN**, peut vous permettre d'obtenir l'agrément **@Tessier** à piloter un fauteuil ski.

- vous réglez votre **weekend d'initiation**.
- vous vous **engagez** à participer à au moins **6 journées de ski** dans les **2 années** après formation.
- nous vous offrons les **2 dernières journées de ski** de votre engagement.



Dates	Durée	Lieu	Tarif
Sam. 15 et dim. 16 décembre 2018	2 jours <sup>(*)</sup>	Peyragudes (65)	100 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants et les demandeurs d'emploi sur justificatif

**(\*) Initiation des pilotes de fauteuil-ski, réservée aux skieurs valides**

## >> LE SKI EN DUO

Dates	Durée	Lieu
Sam. 12 et dim. 13 janvier 2019	2 jours	Peyragudes (65)
Sam. 26 et dim. 27 janvier 2019	2 jours	Peyragudes (65)
Samedi 2 février 2019	1 jour	Ax 3 domaines (09)
Sam. 16 et dim. 17 février 2019	2 jours	Peyragudes (65)
Sam. 9 et dim. 10 mars 2019	2 jours	Saint Lary - Piau Engaly (65)
du sam. 23 au mardi 26 mars 2019	4 jours	Pyrénées Orientales (66)

Tarifs	Skieur handicapé		Skieur valide	
	Skieur assis	Skieur debout	Skieur accompagnant	Skieur pilote
1 jour	140 €	119 €	63 €	42 €
2 jours	250 €	213 €	113 €	75 €
4 jours	500 €	425 €	225 €	150 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants et les demandeurs d'emploi sur justificatif



## >> RANDO RAQUETTES

### >> QU'EST-CE QUE C'EST ?

La randonnée en raquettes à neige est **accessible à tous**. Pour les **personnes ayant des difficultés à marcher**, nous utilisons un **fauteuil-ski tracté par 3 à 4 raquettes valides**.



### Les journées raquettes à neige

Dates	Durée	Lieu
Dimanche 3 février 2019	1 jour	Beille (09)
Dimanche 24 février 2019	1 jour	Beille (09)

Tarifs	Randonneur assis	Raquetteur handicapé	Raquetteur valide
1 jour	80 €	68 €	24 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants et les demandeurs d'emploi sur justificatif

## >> RANDO RAQUETTES

### Le weekend Aventures !

**1er jour** : départ de la station des Monts d'Olmes pour découvrir l'étang de Fage Belle.

**2eme jour** : départ de la station de Camurac. Nous partirons dans l'ascension de la Serre de Moncamp. Le programme est soumis aux aléas de la météo et des conditions d'enneigement.




Date	Durée	Lieu	
Sam. 2 et dim. 3 mars 2019	2 jours	Mont d'Olmes et Camurac (09)	
Tarifs	Randonneur assis	Raquetteste handicapé	Raquetteste valide
2 jours	180 €	153 €	54 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.



## CONDITIONS GÉNÉRALES

### >> COMMENT S'INSCRIRE SUR UNE SORTIE ?

- **Se Pré-inscrire** par téléphone ou par mail.
- **Adhérer** à UMEN : remplir le bulletin d'adhésion obligatoire, acquitter votre cotisation  
**Pour les personnes en situation de handicap**, remplir le dossier médico social pour nous permettre l'évaluation de votre autonomie, et nous retourner les pièces complémentaires. Documents à télécharger sur [www.umen.fr/pole-montagne-partagee/comment-sinscrire](http://www.umen.fr/pole-montagne-partagee/comment-sinscrire) 
- **Envoyer** toutes les **pièces administratives** demandées **et**
- **Verser un acompte de 25 %** de la participation financière pour valider l'inscription.



Adhérez en ligne sur notre **Espace Adhérent** <https://adherents.umen.fr>   
Pour les personnes en situation de handicap, remplissez votre dossier médico social

### >> L'ADHÉSION

**Elle est obligatoire pour participer aux activités, être couvert en Responsabilité Civile, et prendre part aux décisions de l'association.** Le montant de la cotisation annuelle est fixée à :

20€ adhésion individuelle

15€ pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, et les membres des structures adhérentes

40€ pour les structures

Adhésion découverte gratuite pour une 1ère inscription sur une journée ou un week-end.

### >> LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

**Les participations demandées couvrent partiellement le coût des activités.** Nous complétons les financements en faisant appel à des subventions, des mécènes et des partenaires.

- **Ce qui est compris** : l'assurance responsabilité civile, l'encadrement des activités, le transport de Toulouse jusqu'au lieu d'activité, le transport sur place, la mise à disposition de matériel adapté, l'hébergement et les repas (sauf le pique-nique du 1er jour), les éventuels forfaits ou droits d'entrée prévus au programme.

- **Ce qui n'est pas compris** : l'adhésion obligatoire à UMEN, la licence (cf. rubrique licence), l'assurance annulation du voyage, le voyage de chez vous jusqu'au lieu de RDV à Toulouse ou sur place, et le pique-nique du 1er jour, vos dépenses personnelles, les frais médicaux.

**Le solde du séjour** doit être versé **avant le départ**, nous ne prenons **aucun règlement pendant les sorties.**

- **Les modes de règlements** : chèques à l'ordre d'UMEN / Chèques Vacances ou Coupons Sport (uniquement pour les activités) / virements (avec référence) / CB (via le site HelloAsso)  
IBAN : FR76 1027 8022 0600 0206 8330 179      BIC : CMCIFR2A

### >> LE TRANSPORT

Assuré généralement par 2 véhicules collectifs 9 places et/ou des véhicules individuels des participants en co-voiturage. **Les RDV individualisés sont possibles pour les personnes en situation de handicap.**

## >> L'ENCADREMENT

Les activités sont encadrées sur le pôle Montagne Partagée par un **Accompagnateur En Montagne** et pour le pôle Loisirs Adaptés par un professionnel de l'**Éducation Spécialisée** ou par des prestataires sélectionnés avec soin.

Nous accueillons aussi des **stagiaires** AeM, ou issus des filières STAPS et des formations du médico-social.

## >> ANNULATION

### > DU FAIT DE UMEN :

Nous assurons le départ lorsque nous pouvons garantir votre confort et votre sécurité. Nous nous réservons donc le droit d'annuler ou de modifier une activité en cas de force majeure (nombre de participants, conditions météo).

### > DÉSISTEMENT DE VOTRE FAIT :

Il peut remettre en cause le départ d'une personne handicapée ou d'un groupe de personnes.

- **Plus de 30 jours** avant le départ, aucune retenue ne sera appliquée
  - **Moins de 30 jours** avant le départ : retenue de 25 % du montant de la participation
  - **Moins de 7 jours avant le départ** : retenue de 100% du montant de la participation.
- La retenue ne s'appliquera pas si vous vous faites remplacer par une autre personne.
- **Annulation pour raison médicale** : sur présentation d'un certificat médical, report sur un autre séjour.

## >> LES LICENCES

**Nous sommes affiliés à la Fédération Française Handisport (FFH) et la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).** En prenant une licence vous permettez aussi à UMEN d'être reconnu auprès de ces fédérations.

### > La prise d'une licence FFH :

- est **obligatoire** pour les participants en situation de handicap du pôle Montagne Partagée à partir de 4 jours d'activité dans l'année.

Elle inclut une assurance individuelle accident et une assistance rapatriement, pour la pratique de tous les sports en loisir dans toutes les structures affiliées. Elle est **recommandée pour l'activité Ski** pour la prise en charge des secours sur piste.

### > La prise d'une licence FFSA :

- est **obligatoire** pour les participants du pôle Loisirs adaptés.

Elle inclut de manière optionnelle une assurance individuelle accident et une assistance rapatriement pour les activités pratiquées dans le cadre des clubs affiliés.

## >> L'ASSURANCE

Le **contrat MAIF n°2767233 M** garantit les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile** que la collectivité ou tout bénéficiaire des garanties peut encourir à l'égard des tiers lors de la survenance d'un évènement à caractère accidentel.

## >> FICHE TECHNIQUE

**Une fiche vous est délivrée pour bien préparer votre activité. Elle contient l'ensemble des éléments concernant :**

- les rendez-vous
- les hébergements et les repas
- le programme détail à titre indicatif. Il peut être modifié pour raison météo ou en lien avec la constitution du groupe.
- Une liste d'affaires personnelles.



>> REMISES ADHÉRENTS :



**SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE ADHÉRENT :**  
 > Magasin "CHULLANKA" , à Portet-sur-Garonne (31)  
 - 20% sur le rayon Montagne / -10 % sur le rayon Cycles



> Magasin "AU VIEUX CAMPEUR" , à Labège (31)  
 - 15% de réduction sur tout le magasin

>> CALENDRIER RÉCAPITULATIF :

déc-18			janv-19			févr-19			mars-19		
1	S		1	M	Jour an	1	V		1	V	
2	D		2	M		2	S	Ax	2	S	Mont d'Olmes
3	L		3	J		3	D	Beille	3	D	Camurac
4	M		4	V		4	L		4	L	
5	M		5	S		5	M		5	M	
6	J		6	D		6	M		6	M	
7	V		7	L		7	J		7	J	
8	S	Marché Noël	8	M		8	V	CA	8	V	
9	D	Halle Machine	9	M		9	S	Ski en duo & raquettes	9	S	Saint Lary
10	L		10	J		10	D		10	D	Piau
11	M		11	V		11	L		11	L	
12	M		12	S	Peyragudes	12	M		12	M	
13	J		13	D		13	M		13	M	
14	V		14	L		14	J		14	J	
15	S	Peyragudes	15	M		15	V		15	V	
16	D	Initiation	16	M		16	S	Peyragudes	16	S	Weekend à la ferme
17	L		17	J		17	D		17	D	
18	M		18	V		18	L		18	L	
19	M		19	S	Chiens traineau & raquettes	19	M		19	M	
20	J		20	D		20	M		20	M	
21	V		21	L		21	J		21	J	
22	S		22	M		22	V	AG	22	V	
23	D		23	M		23	S		23	S	séjour ski Pyrénées Orientales
24	L		24	J		24	D	Beille	24	D	
25	M	Noël	25	V		25	L		25	L	
26	M		26	S	Peyragudes	26	M		26	M	
27	J		27	D		27	M		27	M	
28	V		28	L		28	J		28	J	
29	S		29	M					29	V	
30	D		30	M	R BUREAU				30	S	
31	L		31	J					31	D	

Loisirs Adaptés\*      Raquettes      Ski en duo      Vie Associative

(\*) calendrier du pôle Loisirs Adaptés donné à titre indicatif

A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

**UMEN - Maison des sports - 190 rue Isatis, 31670 Labège - 05 62 24 18 18**

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le N° IM031160001